

# LES SIAE & LE CONTRAT PRO INCLUSION (CPI)

## LES RETOURS D'EXPERIENCES

- C'est quoi le CPI ?
- Qu'en pensent les SIAE de Nouvelle-Aquitaine ?
- Où retrouver d'autres retours d'expériences ?



# C'est quoi le CPI ?

## Un contrat conclu entre l'employeur et l'employé

01

Le contrat de professionnalisation dans l'IAE s'adresse aux personnes éligibles à un parcours d'insertion par l'activité économique. Ce contrat est conclu entre l'employeur et l'employé et permet l'acquisition de blocs de compétences pour le salarié.

Le CPI permet de renforcer : Le triptyque Accompagnement - Formation - Emploi en le sécurisant via le recours aux dispositifs de l'alternance.

02

## Un renforcement du triptyque accompagnement, formation et emploi

## Un apport à la formation et la montée en compétences des salarié.es

03

Notamment par le développement de compétences spécifiques pour accéder à certains métiers. C'est un parcours de formation sur mesure.

Le décret instituant l'aide permet également de faciliter le recours des associations intermédiaires aux contrats de professionnalisation, en leur donnant un cadre de tutorat adapté à la mise à disposition.

04

## Des spécificités pour les AI

## Un tremplin vers l'emploi

05

La durée minimale de ces actions de formation est entre 15 % (au moins 150 h) et 25 % de la durée totale du contrat (ou du temps de professionnalisation en cas de CDI).

Pour en savoir plus, consultez le [dossier thématique IAE/Entreprises](#)

# Ce sont les structures qui en parlent le mieux

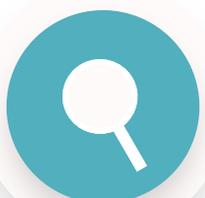
Pourquoi s'être lancé dans ce dispositif ?



**Benjamin BOISSEAU, Directeur de la SATE 86, AI dans la Vienne - Extrait de la vidéo "Une expérimentation réussie avec Coorace et Sate 86"**

*"On a identifié en 2019, dans le Pacte Ambition proposé par l'État, l'existence du Contrat de Professionnalisation Inclusion. On s'est donc dit que c'était pertinent de pouvoir développer ce "contrat pro" pour que les salariés accèdent à des emplois durables. Ce qui est conforme à notre projet associatif."*

Avec quel(s) établissement(s) avez-vous collaboré ?



**Evelyne CHAUSSADE, Directrice d'ADCR Services, AI de Charente-Maritime**

*"Nous avons une promotion de 9 personnes en CPI de 13 mois chez Colas (entreprise du BTP), qui seront intégrés en CDI après."*

*"Ce qui motive Colas, c'est d'avoir une promotion qui grandit ensemble et participe à la culture Colas. La culture d'entreprise est intégrée au projet, avec une camaraderie qui naît du groupe et qui incite à rester même sans être sur les mêmes chantiers."*

Est-ce que ce processus s'est intégré au cœur de votre(s) pratique(s) ?



**Evelyne CHAUSSADE, Directrice d'ADCR Services, AI de Charente-Maritime**

*"Le CPI permet de faire quelque chose à la carte: "Il est complément adapté aux aptitudes de la personne et aux besoins spécifiques de l'établissement. L'organisation de vie correspond au travail dans la structure. Cela plaît aux entreprises et impose cette dimension humaine."*

## Avez-vous un exemple de parcours réussi ?

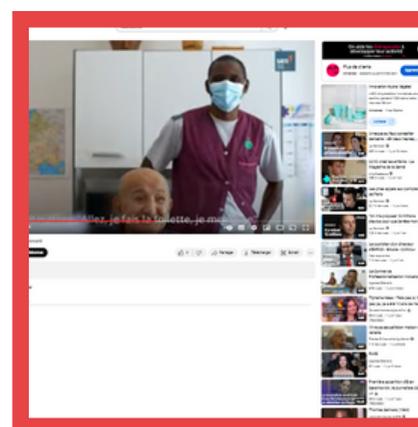
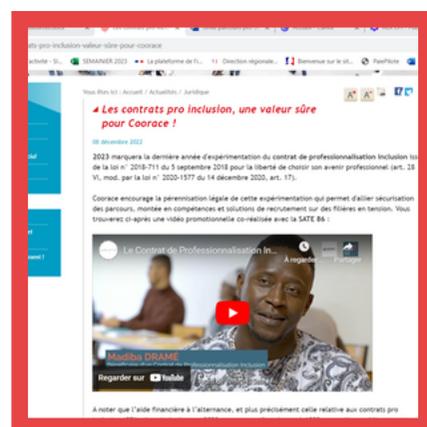
**Evelyne CHAUSSADE, Directrice d'ADCR Services, AI de Charente-Maritime**

*"Sur le projet Colas, le chantier a été une révélation pour une dame de 48 ans seule avec 5 enfants. Elle va se former aux machines..."*

*"Il faut essayer de démocratiser ces métiers dit "d'homme" comme dans le bâtiment. "*

**Benjamin BOISSEAU, Directeur de la SATE 86, AI dans la Vienne - Extrait de la vidéo "Une expérimentation réussie avec Coorace et Sate 86"**

*"Grâce au CPI environ 80% des bénéficiaires trouvent une solution d'emploi durable à l'issue de leur contrat pour l'État il permet d'offrir une solution à deux problématiques : les métiers en tension dans les entreprises et, bien sûr, une solution pour les personnes éloignées de l'emploi."*



## Quel(s) conseil(s) donneriez-vous à une structure souhaitant s'investir dans ce processus ?

**Evelyne CHAUSSADE, Directrice d'ADCR Services, AI de Charente-Maritime**

*"La force de ces dispositifs (AI/métiers de l'autonomie et le CPI) c'est l'accompagnement. La réussite c'est la co-construction. Il faut impliquer le client depuis le démarrage du projet."*